



Lettre d'information du Conseil National des Femmes Françaises

Siège social : 228 bd Raspail - 75014 Paris - ✉ cnff_da@yahoo.fr

N° 2- 09/10/2012

Nous reprenons aujourd'hui la diffusion de nos lettres thématiques, destinées essentiellement à vous tenir informées de l'actualité en relation avec les objectifs et les préoccupations du CNFF.

C'est ainsi que nous avons souhaité compléter notre message du 26 septembre dernier, concernant la réunion de travail sur **l'égalité professionnelle**, qui s'est tenue au Ministère des Droits des Femmes le 20 septembre, et à laquelle Claudie Bougon-Guibert représentait le CNFF. [Lire le dossier sur le site du ministère](#)

Cette réunion faisait suite à la **Grande Conférence Sociale**, qui avait réuni les 9 et 10 juillet 2012 les représentants des syndicats salariés et patronaux, ainsi que ceux du monde associatif. Elle avait eu pour objet de discuter des réformes du quinquennat, en particulier celles concernant l'égalité professionnelle.

A cette occasion, le CNFF a été invité par le gouvernement à apporter sa contribution aux travaux de cette réunion

Vous trouverez donc ci-dessous :

- la lettre du ministre Michel Sapin,
- la réponse et les propositions du CNFF
- la réponse des organisateurs de la Conférence, à partir de laquelle vous pourrez accéder à la synthèse des travaux

S'agissant plus particulièrement de **l'égalité professionnelle** (table ronde n° 4), vous pourrez constater que nous retrouvons dans ce texte certaines de nos propositions."

Nous vous adressons également le message de Caroline De Haas, Conseillère en charge des politiques féministes au Cabinet de Najat Vallaud Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, message diffusé à l'issue de la Conférence.



Liberté. Égalité. Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le Ministre

2. 5 11 12

PARIS, LE

Réf: cab/BRIFD/D.12004623

Madame la Présidente,

La Grande conférence sociale des 9 et 10 juillet prochain réunira autour du Président de la République, du Premier ministre et des Ministres concernés, les partenaires sociaux et des représentants des collectivités territoriales.

Lors de ce rendez-vous, sept tables-rondes thématiques auront pour objectif de dresser un diagnostic et une feuille de route partagés pour :

- 1- Développer l'emploi, et en priorité l'emploi des jeunes;
- 2- Développer les compétences et la formation tout au long de la vie;
- 3- Assurer des systèmes de rémunération justes et efficaces;
- 4- Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail;
- 5- Réunir les conditions du redressement productif;
- 6- Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale;
- 7- Moderniser l'action publique avec ses agents.

La Grande conférence sociale doit ainsi constituer un moment fort de dialogue social utile au redressement du pays.

Cette démarche de dialogue et de mobilisation doit s'élargir, au-delà des organisations présentes les 9 et 10 juillet, à tous les acteurs qui comptent par leur implication dans notre vie sociale, dans la réflexion, le débat et l'action.

Toutes les contributions au débat peuvent permettre d'enrichir le diagnostic, de faire émerger des solutions innovantes et des propositions de méthode, ou encore de diffuser les bonnes pratiques. Elles nourriront les travaux et les conclusions des 9 et 10 juillet, et au-delà toute la démarche de la Grande conférence sociale et de ses suites dans les mois à venir.

Je vous invite, si vous le souhaitez, à faire parvenir une contribution de votre organisation à ces travaux, soit pour la Conférence dans son ensemble, soit pour une ou plusieurs de ses tables rondes.



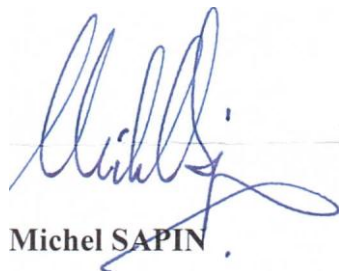
Madame Martine MARANDEL-JOLY Présidente
Conseil national des femmes françaises 228 boulevard Raspail
75014 Paris

Votre contribution pourra être adressée par message électronique à LD-CAB-TEF-CONFERENCE-SOCIALE@cab.travail.gouv.fr. Elle portée a la connaissance des participants et, sauf si vous ne le souhaitez pas, publiée sur internet.

Afin de favoriser la lecture effective par tous les acteurs, je vous propose de limiter cette contribution à une synthèse de trois pages maximum, accompagnée le cas échéant des documents plus complets de votre choix.

Je me réjouis de partager, aux travers de vos contributions, la richesse des points de vue et des regards croisés sur ces enjeux essentiels pour l'avenir de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Michel SAPIN

[Retour à la 1re page](#)



Conseil National des Femmes Françaises

Fondé le 18 avril 1901
Reconnu d'utilité publique

LA PRÉSIDENTE

Monsieur Michel SAPIN
Ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social
101 rue du Grenelle
75700 PARIS

Paris, le 6 juillet 2012

Objet : La Grande Conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012, Contribution du CNFF

Monsieur le Ministre,

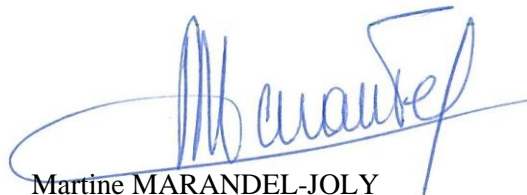
Je vous remercie pour votre invitation à contribuer aux travaux de la Grande Conférence sociale qui se tiendra les 9 et 10 juillet prochains, au Conseil économique, social et environnemental.

Le CNFF, Fédération apolitique d'associations féminines, créée en 1901 a toujours œuvré pour l'égalité des Droits civils, sociaux et politiques entre les femmes et les hommes, et se sent particulièrement concerné par l'enjeu que constitue ces deux journées de débats, pour le redressement de notre pays.

Le CNFF se propose d'être un relais efficace du Gouvernement dans ses actions et propositions, vers nos Associations membres et nos Déléguées régionales.

Vous trouverez ci-après les propositions de notre Fédération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Martine MARANDEL-JOLY



La Grande Conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012

Propositions du CNFF

Nous demandons que les associations féminines soient associées à la réflexion sur toutes les grandes thématiques sociales et économiques.

Nous demandons également que toutes ces actions fassent l'objet d'une évaluation annuelle avec des statistiques sexuées (conformément au droit européen).

Table Ronde 2 - Développer les compétences et la formation tout au long de la vie -

- ❖ Rendre obligatoire l'enseignement de l'égalité et du respect entre les sexes dans tous les secteurs de la formation, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur.
- ❖ Orienter les filles vers TOUS les métiers, y compris ceux qui ne sont pas traditionnellement féminins.
- ❖ Multiplier les campagnes d'information contre les stéréotypes sexistes et les exclure systématiquement des manuels scolaires.

Table Ronde 3 - Assurer des systèmes de rémunération justes et efficaces -

- ❖ Sanctionner les chefs d'entreprise et les chefs de service administratif qui n'appliquent pas la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, conformément à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne la promotion aux postes les plus élevés.

Table Ronde 4 - Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail -

- ❖ Prendre des mesures permettant de concilier la vie professionnelle et la vie familiale pour les hommes comme pour les femmes : par exemple, inciter au partage du congé parental entre les deux parents.
- ❖ Promouvoir l'indépendance financière des femmes, ne pas remettre en cause la fiscalité liée à la famille qui assure le développement de carrière des femmes.

Table Ronde 6 - Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale -

- ❖ Retraites : ne pas remettre en cause les pensions de réversion, car les femmes, majoritairement bénéficiaires de ce dispositif, perçoivent des pensions très inférieures à celles des hommes.
- ❖ Permettre aux veuves (et aux veufs) de condition modeste d'accéder au cumul emploi-retraite, sans perdre le bénéfice de leur pension de réversion du régime général.

Envoyé le : Samedi 7 juillet 2012 19h03

Objet : Votre contribution à la Grande Conférence Sociale

Bonjour,

Nous tenions à vous remercier pour votre contribution écrite à la Grande Conférence Sociale des 9 et 10 juillet.

Nous souhaitons vous informer de

- sa transmission aux cabinets des ministres chargés des tables-rondes concernées ;
- et de sa mise en ligne sur le site internet de la Grande Conférence.

Les participants ont également été informés de votre contribution.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des contributions en suivant le lien ci-dessous :

<http://travail-emploi.gouv.fr/espaces,770/travail,771/dossiers,156/la-grande-conference-sociale,2154/>

Bien à vous,

L'équipe de la Grande Conférence Sociale.

[Retour à la 1re page](#)

Caroline De Haas

Conseillère en charge des politiques féministes

Cabinet de Najat Vallaud Belkacem, Ministre des Droits des Femmes

35, rue St Dominique, 75007 PARIS

La conférence sociale s'est achevée aujourd'hui avec le discours du Premier Ministre.

Les droits des femmes sont un enjeu qui traverse l'ensemble des problématiques sociales abordées au cours de ces deux journées. L'égalité professionnelle a fait l'objet d'une table ronde spécifique, animée par Najat Vallaud Belkacem, ministre des Droits des Femmes. Un [dossier documentaire](#) complet préparé à cette occasion est disponible. Lors des débats, les partenaires sociaux et le gouvernement ont avancé sur plusieurs propositions visant à réaliser l'égalité effective dans le monde du travail.

Le Gouvernement et les partenaires sociaux ont défini ensemble les conditions d'un engagement tripartite pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. La loi sur l'égalité professionnelle n'est aujourd'hui pas appliquée. Notre volonté est donc de revoir le décret d'application de l'article 99 de la loi de 2010 afin de rendre effectives les sanctions et de mobiliser Etat et partenaires sociaux autour d'un même objectif. Le Gouvernement adaptera le dispositif d'application de l'article 99 de la loi du 9 novembre 2010 après consultation des partenaires sociaux dans le cadre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP). **Des plans d'actions seront mis en place, avec des expérimentations ambitieuses** en commun dans plusieurs domaines, en matière de sensibilisation, d'information, de formation, d'accompagnement et de contrôle des entreprises comme de mixité des métiers. L'objectif est notamment de renforcer les recrutements féminins dans les branches métallurgie et informatique.

La question du temps partiel sera au cœur de la négociation sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle. Le temps partiel contraint est un des éléments structurant des inégalités entre les femmes et les hommes au travail, qui concerne de nombreuses femmes salariées. A la rentrée, les partenaires sociaux se retrouveront afin d'ouvrir des **négociations, qui devront aboutir au premier trimestre 2013** avec pour objectif de faire reculer le temps partiel contraint et donc la précarité des femmes. Le secteur de la propreté, particulièrement concerné par ce chantier, pourrait être associé.

L'articulation des temps de vie doit permettre une meilleure répartition des tâches domestiques, qui reposent aujourd'hui en immense majorité sur les femmes. Cela passera par des discussions autour d'une possible réforme du congé parental.

L'égalité professionnelle passera aussi par la remise en cause de la ségrégation sexuée qui s'exerce à plein dans de nombreuses branches professionnelles. En s'appuyant sur les expériences étrangères, notamment l'expérience québécoise, nous devons réfléchir aux moyens de revaloriser les métiers à prédominance féminine afin à la fois de lutter contre la précarité des femmes et d'augmenter la mixité de ces métiers. **Un groupe de travail sera constitué avec les partenaires sociaux** d'une ou plusieurs branches professionnelles pour prolonger les travaux engagés par le groupe de travail du Défenseur des Droits. Nous

travaillons déjà avec plusieurs chercheuses investies sur ce sujet, parmi lesquelles Rachel Silvera et Séverine Lemière.

Sur proposition de l'Etat, une stratégie intégrée pour la lutte contre les **stéréotypes de genre** sera élaborée. La place des femmes dans l'entreprise sera aussi un thème de travail de cette négociation (place des femmes dans les comités de direction et les comités exécutifs)

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations,

[Retour à la 1re page](#)